

Niveau :	LICENCE					Année
Domaine :	SCIENCES –VIE- TERRE- ENVIRONNEMENT					3
Mention :	Sciences de la Vie					
Parcours :	BCP, BBM, BO, BGSTU, SV, PCB					
Volume horaire étudiant :	212-248 h	128-174 h	121-156 h	0 h		
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais		534 h (sauf PCB 522h à 548h)	

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p>Stéphane GARNIER Maitre de conférences</p> <p>☎ 03.80.39.90.58 stephane.garnier@u-bourgogne.fr</p>	<p>Scolarité ☎ 03.80.39.50.30 scolarite-ufrsvte@u-bourgogne.fr</p> <p>Secrétariat Pédagogique Laura EL BEKHTI ☎ 03.80.39.91.88</p> <p>Zohra DAHOU ☎ 03.80.39.62.20 secretariat.lsvte@u-bourgogne.fr</p>
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, 6 Boulevard Gabriel – 21000 DIJON

Responsables de parcours de la Licence 3 Biologie

L3 Biologie Cellulaire et Physiologie Karim BOUHIDEL ☎ 03.80.69.34.62 karim.bouhidel@u-bourgogne.fr	L3 Biologie Générale, Sciences de la Terre et de l'Univers Laurent BONNEAU ☎ 03.80.39.62.75 laurent.bonneau@u-bourgogne.fr	L3 Biologie des Organismes Stéphane GARNIER ☎ 03.80.39.90.58 stephane.garnier@u-bourgogne.fr	L3 Biochimie et Biologie Moléculaire Dominique DELMAS ☎ 03.80.39.37.01 dominique.delmas@u-bourgogne.fr Co-Responsable Stéphane MANDARD ☎ 03.80.39.32.66 stephane.mandard@u-bourgogne.fr	L3 Sciences de la Vigne Stéphane BOURQUE ☎ 03.80.69.34.76 stephane.bourque@u-bourgogne.fr	L3 Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B Dehbia ABED-VIEILLARD ☎ 03.80.39.68.41 dehbia.abed@u-bourgogne.fr
--	--	---	--	--	--

Objectifs de la formation et débouchés :

La Licence Sciences Technologies Santé mention Biologie sanctionne trois années de formation dans le domaine de la biologie avec une Licence 3 de spécialisation par le choix de l'un de nos 6 parcours.

L'objectif principal de cette licence est d'assurer une formation de qualité dans les différents domaines de la biologie, des concepts fondamentaux aux concepts émergents, en s'appuyant sur les compétences des enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs de l'Université de Bourgogne, membres de nombreuses unités de recherche contractualisées.

■ Objectifs :

- le parcours **BBM** (Biochimie Biologie Moléculaire), est un parcours pluridisciplinaire permettant aux étudiant(e)s d'acquérir une vision intégrative du rôle des molécules du vivant dans les divers systèmes biologiques et des techniques de pointes permettant leur identification et leur étude. La cohérence interdisciplinaire est renforcée par la mise en place de travaux pratiques concertés, où les étudiant(e)s étudient par des techniques de biochimie et biologie moléculaire des biomolécules synthétisées en chimie et dont les effets biologiques sont illustrés en biochimie, immunologie ou en pharmacologie. Par ailleurs, le choix de modules optionnels transversaux aux différents parcours de la licence permet de personnaliser le parcours de la L3 BBM en vue d'intégrer les différents Masters de l'Université Bourgogne-Franche-Comté dans les domaines de la santé, de la physiologie végétale ou encore du management de projet.

- le parcours **BCP** (Biologie Cellulaire et Physiologie) permet d'apporter aux étudiant(e)s les connaissances scientifiques théoriques et pratiques de biologie cellulaire, biochimie, biologie moléculaire, génétique, immunologie et microbiologie nécessaires à la compréhension des fonctions physiologiques (animales et végétales). Ces enseignements disciplinaires sont complétés par des enseignements et ateliers d'accompagnement à la professionnalisation. Les options proposées en semestre 6 permettent une personnalisation du parcours et aident l'étudiant(e) à faire son choix d'orientation en Master dans les domaines de la Santé ou Sciences de l'Alimentation.

- le parcours **BGSTU** (Biologie Générale, Sciences de la Terre et de l'Univers) est destiné aux étudiants qui ont un projet professionnel dans le domaine de l'enseignement primaire (PE), secondaire (PLC) et de la médiation scientifique. Il permet aux étudiant(e)s d'approfondir leurs connaissances pluridisciplinaires associant les Sciences de la Vie et les Sciences de la Terre. Il propose également une formation à visée pédagogique et didactique ainsi qu'une connaissance du milieu éducatif en grande partie en collaboration avec l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) et la Mission Culture Scientifique de l'université de Bourgogne. L'enseignement de l'anglais scientifique complète cette formation. Une part importante est donnée aux TP, TD et sorties sur le terrain. Un stage de 3 semaines en milieu éducatif, intégré à la formation, permet aux étudiant(e)s de se conforter dans leur projet professionnel.

- le parcours **BO** (Biologie des Organismes) permet aux étudiant(e)s d'acquérir les connaissances et compétences techniques dans plusieurs disciplines de la biologie, avec une spécialisation marquée en écologie et biologie évolutive (écologie, évolution, biologie des populations, écologie des communautés, biologie de la conservation, écologie comportementale, génétique des populations). L'objectif est de former les futurs professionnels de plusieurs domaines d'activités en forte croissance tels que l'environnement, la gestion de la biodiversité, et le développement durable.

- le parcours Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B (**CUPGE-PCB**) a pour objectif de délivrer un niveau BAC + 3 en Sciences, Technologies et Santé, mention Sciences de la Vie et de préparer les étudiant(e)s aux épreuves écrites et orales, des concours d'entrée en première année d'Ecoles Nationales Vétérinaires (concours B ENV) et d'Ecoles d'Ingénieurs ENSA et ENITA (concours B Bio). Les étudiants peuvent également postuler à d'autres écoles d'ingénieurs qui recrutent sur dossier et entretien puisqu'ils ont une préparation adéquate.

- le parcours **SV** (Sciences de la Vigne) offre une formation de niveau BAC + 3 à spécialisation viticole très marquée. Cette formation permet aux étudiant(e)s d'acquérir des connaissances solides et objectives sur la biologie et la physiologie de la vigne, les pathologies de la vigne, les techniques de la viticulture, la transformation du raisin en vin, la pédologie et les terroirs viticoles. Ces enseignements doivent permettre aux étudiant(e)s d'appréhender la viticulture moderne et ses itinéraires techniques, de s'adapter à ses évolutions, ses contraintes environnementales, ses problèmes récurrents ou émergents. Les acquis doivent également permettre aux étudiants de mettre en place une expérimentation viticole, d'en assurer le suivi, l'analyse, l'interprétation des résultats ainsi que leur présentation.

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

- le parcours **BBM** (Biochimie Biologie Moléculaire), prépare les étudiant(e)s à de nombreux Masters au niveau national mais également les masters "recherche" ou "professionnels" de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté permettant notamment une forte intégration de ces étudiant(e)s au sein des laboratoires de recherche publique et industriels de la région (Inserm U1231, CNRS-INRA, CHU, ...) ou nationaux (Institut Pasteur, Pierre et Marie Curie, CEA, ...).

- le parcours **BCP** (Biologie Cellulaire et Physiologie) prépare les étudiant(e)s à l'entrée en Masters des mentions "Biologie – Santé" et "Nutrition et Sciences des Aliments" de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté et Masters d'autres établissements dans le domaine de Biologie (physiologie, biologie cellulaire et moléculaire, immunologie, microbiologie...). A l'issue de la formation de second cycle universitaire (Masters) suivie par les étudiant(e)s de L3BCP, l'insertion professionnelle concerne principalement les secteurs agro-alimentaires et de la santé (laboratoires recherche publique et privée, attaché(e) de recherche clinique, contrôle-qualité dans l'industrie agro-alimentaire et pharmaceutique, gestion de projets, ingénieur technico-commercial -liste non exhaustive-).

- Le parcours **BO** (Biologie des Organismes) prépare les étudiants à de nombreux Masters dans les domaines de l'écologie et de la biologie évolutive (masters BEE), de la gestion et de la conservation des ressources naturelles (espèces et milieux), de l'aménagement de l'espace rural et de l'agroécologie. Au niveau de l'Université de Bourgogne Franche-Comté, la L3BO prépare à l'entrée aux trois masters suivant : Biodiversité Ecologie et Evolution (BEE, avec un parcours Dynamique et Conservation de la Biodiversité (DyCoB)), Biologie de la Conservation (avec les deux parcours Ecologie Comportementale et Gestion de la Faune (ECGF) et Ecologie, Diagnostic et Gestion des Ecosystèmes (EDGE)), et Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement (STPE, avec le parcours Sol, Eau, Milieux, Environnement (SEME)). A terme, les débouchés offerts aux étudiants qui suivent cette formation concernent les domaines de l'écologie et de l'évolution (recherche, bureaux d'études en environnement, collectivités territoriales, parcs et réserves naturels, organismes de gestion de l'environnement et des espèces (ONCFS, ONEMA, fédérations de chasse/pêche...).

- le parcours **BGSTU** (Biologie Générale, Sciences de la Terre et de l'Univers) prépare les étudiant(e)s à l'entrée en Master :

- Master MEEF « Eduquer, Enseigner, Apprendre » proposé par l'ESPE de l'université de Bourgogne, et formant aux métiers de Professeur(e) des Ecoles, Conseiller(e) Principal(e) d'éducation, Professeur(e) de SVT en Collège-Lycée. La très grande majorité des étudiant(e)s de L3 BGSTU choisit ce master.

- Masters « Communication Scientifique » et « Médiation scientifique » proposés dans d'autres établissements pour les étudiant(e)s qui se destinent à l'animation et à la médiation scientifique.

- Masters Recherche «Biologie», plus rarement et dans le cadre d'une réorientation.

- le parcours Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B (**CUPGE-PCB**) a pour objectif de délivrer un niveau BAC + 3 en Sciences, Technologies et Santé, mention Biologie et de préparer les étudiant(e)s aux épreuves écrites et orales des concours d'entrée en première année d'Ecoles Nationales Vétérinaires et d'Ecoles (concours B ENV) d'Ingénieurs ENSA et ENITA (concours B Bio). Les étudiants peuvent également postuler à d'autres écoles d'ingénieurs qui recrutent sur dossier et entretien puisqu'ils ont une préparation adéquate.

- le parcours **SV** (Sciences de la Vigne) permet la poursuite d'études notamment dans le Master professionnel « Sciences de la Terre, Planètes et Environnement », Spécialité « Vigne, Vin, Terroirs » proposé par l'Université de Bourgogne mais aussi dans d'autres Masters à orientation viti-vinicole délivrés par d'autres établissements (comme le Master Biologie Santé, spécialité Œnologie et Environnement Viti-vinicole» à l'ISVV Bordeaux Aquitaine, le Master Vigne et Vin à Bordeaux Sciences Agro ou Montpellier SupAgro, ou le Master International « Vintage » à l'ESA d'Angers, etc.).

Le parcours SV permet aussi d'accéder au Diplôme National d'Œnologue (centres localisés à Bordeaux, Dijon, Montpellier, Reims et Toulouse).

L'accès à des écoles d'Ingénieurs est également possible (notamment l'ENSA de Bordeaux Aquitaine, l'ESA d'Angers et l'ISARA de Lyon).

Enfin, une intégration directe dans la filière professionnelle est possible en tant que technicien viticole dans des domaines, les chambres d'agriculture ou encore dans l'interprofession.

En conclusion, la Licence 3 Biologie permet un accès aisé aux masters habilités dans le domaine de formation « Vie, Terre, Environnement, Santé » à l'université de Bourgogne ainsi que dans des masters proposés dans d'autres universités. En fonction du choix d'options et de parcours, elle conduit à une spécialisation disciplinaire mais également à la préparation progressive à l'entrée dans les masters destinant aux carrières de l'enseignement (primaire, secondaire et supérieur) et à la préparation aux concours d'entrée dans des écoles d'ingénieur.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

L'objectif du 1^{er} Cycle est d'apporter une formation initiale de base et de qualité dans les différents domaines de la Biologie ou des Sciences de la Terre (L1 et L2) tout en permettant aux étudiant(e)s de préciser leur projet de formation par un choix d'options progressif. Ce projet est finalisé en L3, soit par une année de professionnalisation (mentions professionnelles), soit par une spécialisation forte et disciplinaire.

La Licence de biologie permet de développer la capacité à comprendre les concepts clés en Biologie au sens large, à mobiliser diverses connaissances par l'expérimentation, et à pratiquer la communication orale et écrite ainsi que la recherche bibliographique scientifique. L'acquisition des compétences génériques transversales est permise par la diversité des enseignements traitant de l'ensemble des thèmes majeurs de la Biologie actuelle et par la part importante donnée aux travaux pratiques et à l'élaboration de travaux personnels renforçant les initiatives personnelles et l'autonomie. L'acquisition de connaissances et compétences spécifiques des domaines de la Biologie est propre à chaque parcours (Biochimie et Biologie Moléculaire BBM, Biologie Cellulaire et Physiologie BCP, Biologie générale et Sciences de la Terre et de l'Univers BGSTU, Biologie des Organismes BO, Sciences de la Vigne SV et Préparation aux concours B PCB).

Les passerelles permettent à l'étudiant(e) de se construire un parcours individualisé, par la spécialisation progressive des enseignements du L1 au L3. Les cinq parcours de la L2 parcours Sciences Vie présentent également un socle commun important de connaissances en Biologie. Le couplage de ce socle de connaissance à des enseignements spécifiques assure le caractère généraliste de la Licence tout en préparant les étudiants aux orientations spécialisées vers des Masters Enseignement, Professionnels et Recherche de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté.

Le cursus de Licence vise également à accompagner les étudiant(e)s dans leur démarche de projets de formation et professionnel. Par le jeu d'UE à options en L1 et L2, les étudiants peuvent développer leur culture générale (arts/culture, histoire des sciences...) ou des compétences particulières (techniques de communication, sport...). La démarche pédagogique vise à faire acquérir une autonomie de réflexion et de travail et des capacités de travail en groupe. Le cursus en L3 donne une part plus importante au travail personnel : travail de recherche individuel ou en groupe avec restitution orale (TER, présentation d'articles, maîtrise d'outils de communication, recherche bibliographique et examens oraux).

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Le parcours **BBM** (Biochimie Biologie Moléculaire), propose aux étudiant(e)s une solide formation pluridisciplinaire dans le domaine de la biochimie, de la biologie moléculaire, de la chimie du vivant, de l'immunologie et de la pharmacologie. A ces disciplines majeures, est associé un choix d'options aux premier et second semestres qui permet aux étudiants d'élargir leurs connaissances dans d'autres domaines ou d'approfondir des matières fondamentales enseignées durant leur cursus. Par ailleurs, un module de préprofessionnalisation permet aux

étudiants d'acquérir des compétences en communication (présentations orales) indispensables pour une poursuite en master ou en école d'ingénieur.

- le parcours **BCP** (Biologie Cellulaire et Physiologie) propose une formation pluridisciplinaire dans laquelle se retrouvent les grands domaines de la biologie d'aujourd'hui que sont la physiologie générale et moléculaire, la biologie cellulaire, l'immunologie, la microbiologie, la neurophysiologie et les sciences du végétal. Les options présentes dans ce parcours ont pour objectif soit d'aider l'étudiant à choisir une formation de Master soit de renforcer les connaissances dans un fort domaine d'intérêt. Par ailleurs, les étudiant(e)s acquièrent des compétences en communication (présentations orales, rapports écrits), en bureautique (traitement de texte, tableurs, applications de présentation) et sont accompagné(e)s vers la professionnalisation par des ateliers obligatoires proposés par la plateforme universitaire dédiée à l'insertion professionnelle.

- le parcours **BO** (Biologie des Organismes) propose aux étudiant(e)s une solide formation sur les concepts théoriques fondamentaux et sur les développements technologiques récents dans les différents domaines de la biologie (à tous les niveaux d'intégration, des gènes aux écosystèmes), de l'écologie, de l'évolution, et de la biométrie. Plus spécifiquement, les objectifs de la L3BO sont i) l'approfondissement progressif des enseignements d'évolution, de biologie des organismes, et des outils d'étude de la diversité biologique (biostatistiques...), ii) l'acquisition de compétences transversales (informatique, anglais, démarche de projet...), et iii) le développement des capacités d'analyse critique (TP, analyse d'articles, exposés, projet tuteuré).

- le parcours **BGSTU** (Biologie Générale, Sciences de la Terre et de l'Univers) propose un parcours pluridisciplinaire permettant aux étudiant(e)s d'acquérir les concepts et les méthodologies des domaines de la Biologie et de la Géologie. Les savoirs enseignés correspondent à une connaissance, au niveau Licence, des programmes nationaux des disciplines de SVT du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré (CAPES). Les étudiant(e)s acquièrent également des outils pédagogiques et didactiques indispensables à la transmission du savoir, à la diffusion des connaissances et à la communication scientifique (expression orale et écrite, conception et présentation de leçons au niveau du primaire et du secondaire, animations scientifiques...). Un enseignement lié aux problématiques éducatives et de formation complété par un stage d'observation en classe (primaire ou secondaire) permet aux étudiant(e)s d'approfondir leurs connaissances du monde éducatif.

- le parcours **SV** (Sciences de la Vigne) forme les étudiant(e)s à réaliser et / ou gérer des opérations culturales viticoles selon les objectifs de production, les règles d'hygiène, de sécurité et les normes environnementales : opération de plantation, entretien du sol et de la vigne, suivis phytosanitaires et de maturité. Dans le cadre d'activités liées à l'expérimentation (technicien viticole ou responsable d'expérimentations), les étudiant(e)s sont à même de réaliser ou gérer des expérimentations, de définir un protocole expérimental, de le mettre en place, d'en assurer le suivi, l'analyse et l'interprétation des résultats, et d'en élaborer un compte-rendu. Dans le cadre d'activités de conseil, les étudiant(e)s doivent être capables d'établir un diagnostic sur la base d'une symptomatologie (anomalies physiologiques et pathologiques) et de conseiller les mesures préventives et correctives, d'identifier les actions envisageables à partir des dossiers techniques, des évolutions technologiques ou réglementaires, d'établir les solutions technico-économiques, d'élaborer des procédures, des comptes rendus d'analyse, des documents techniques destinés à l'interne ou à l'externe. Les étudiant(e)s doivent être capables également de définir un protocole, de le mettre en place, d'en assurer le suivi, l'analyse et l'interprétation des résultats et d'en élaborer un compte-rendu.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

Pour les parcours L3 BBM, BCP, BO et BGSTU, les étudiant(e)s ayant validé au moins la L1 de biologie et l'un des deux semestres du niveau L2 de Biologie + 18 ECTS dans l'autre (S3 à S4) dans une université française ont accès au niveau L3 mention Biologie de plein droit, quel que soit le parcours suivi en L2 SVTS.

■ sur sélection :

Une commission pédagogique composée des responsables de chacun des **parcours BBM, BCP, BGSTU et BO** de la Licence 3 examine les dossiers de candidature provenant :

- de titulaires d'autres titres et diplômes, en particulier BTS ou DUT se rapportant aux Sciences de la vie (biologie, biotechnologies), de la terre et/ou de l'environnement,
- des étudiant(e)s des classes préparatoires admissibles dans une Grande Ecole

Le dossier pour un premier avis est à déposer au Service de la Scolarité Sciences Gabriel selon modalités figurant sur le site de l'UFR, et est examiné courant juin/juillet. S'il est requis par la commission examinant les dossiers, le contrôle des connaissances (écrit ou oral) a lieu début septembre et l'admission jugée en commission pédagogique.

Les étudiant(e)s de l'Université de Bourgogne souhaitant suivre le parcours Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles - Préparation aux concours B (CUPGE-PCB) en L3, doivent faire un cursus L1 SV classique avec option obligatoire « préparation au concours B » au second semestre. Les étudiant(e)s de L1 poursuivent ensuite en L2 avec obligatoirement le parcours biologie-biochimie-chimie-prépas + 2 options "préparation au concours B" et chimie des polyfonctionnels (sur dossier pour les extérieurs et-pour les étudiants qui suivaient la L1 option PCB l'année précédente). La formation se poursuit en L3 par un parcours "préparation au cours B" (pour les concours en Mai de chaque année) dont l'accès est sélectif.

Les étudiant(e)s extérieur(e)s à l'université de Bourgogne qui souhaitent préparer le concours B et entrer directement en L3 doivent constituer un dossier de candidature en L3 « préparation au concours B »

L'effectif du parcours CUPGE-PCB est limité à 32 étudiant(e)s.

L'effectif de la L3 Sciences de la Vigne est limité à 36 étudiant(e)s, sur la base d'une sélection sur dossier par l'équipe pédagogique. Cette formation est ouverte :

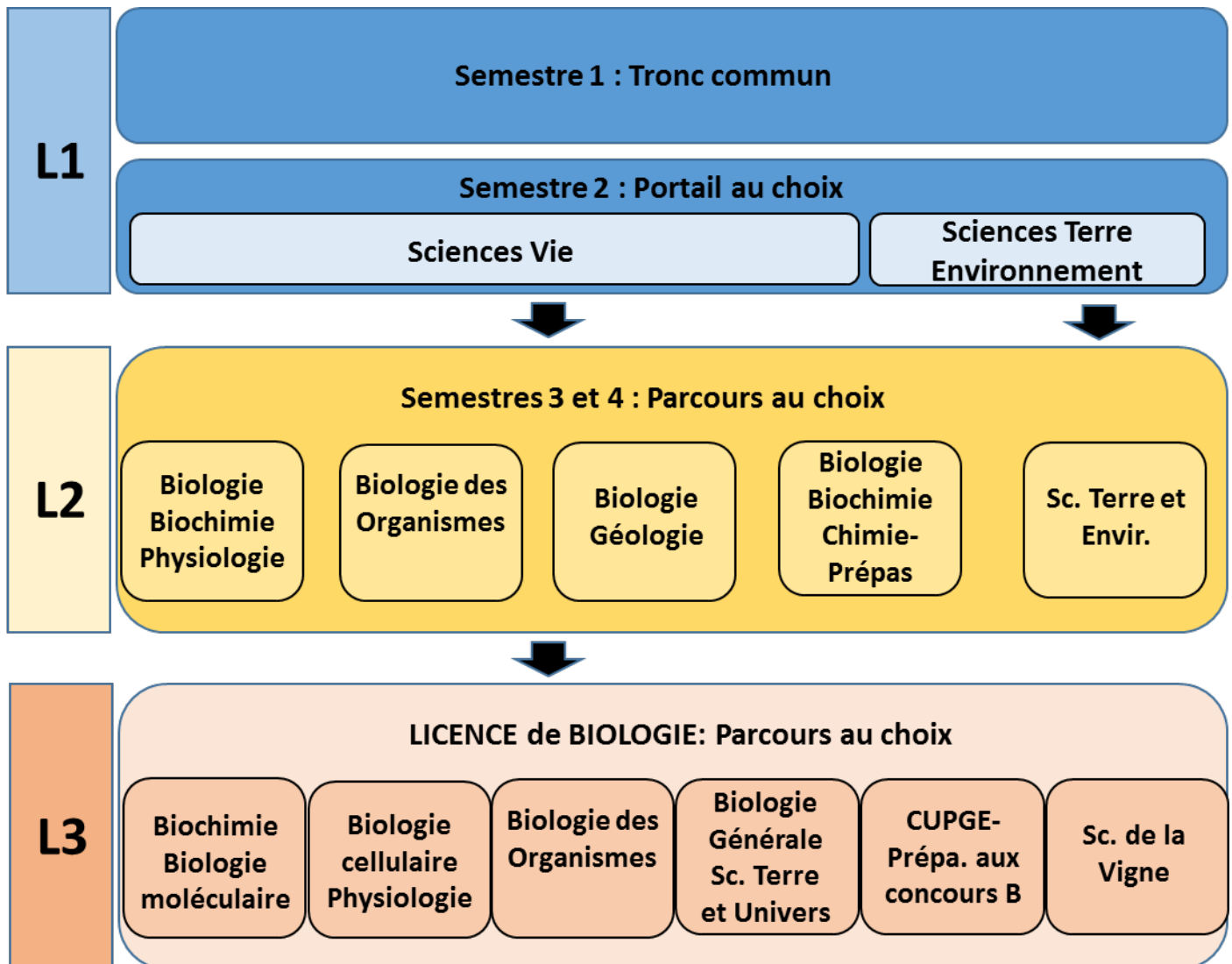
- Aux étudiant(e)s ayant validé 120 ECTS (L1 + L2) dans les parcours définis par le département Licence de l'UFR Sciences Vie, Terre et Environnement de l'Université de Bourgogne ou dans un parcours Biologie d'une autre Université.
- Aux titulaires d'un BTS (Viticulture/cœnologie, Agronomie, Biotechnologies végétales, Protection des cultures, etc.) ou d'un DUT (Agronomie, Biologie appliquée, Biotechnologies, etc.).

Les étudiants étrangers qui ne disposent pas de l'un des diplômes français requis pour l'accès à la formation devront impérativement constituer un dossier auprès du service des Relations Internationales (voir calendrier et date limite de dépôt de dossier sur la page web ub-link relative à ce service : rubrique « Etudiants internationaux » et « Venir à l'UB à titre individuel »), même s'ils sont en cours de formation dans le supérieur en France au moment du dépôt de dossier. Les étudiants de nationalité française disposant des diplômes requis ou équivalents, mais obtenus à l'étranger doivent constituer un dossier de validation d'acquis (à retirer à la scolarité centrale ou à la scolarité de l'UFR SVTE en cas d'admission dans la filière).

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

- en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
- en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (SEFCA, 03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :



■ Tableaux de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

Parcours Biochimie Biologie Moléculaire (L3 BBM)

SEMESTRE 5- L3 BBM

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Structure – Fonction des protéines	Biochimie	24	12	15	51h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE		24	12	15	51h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Régulations Métaboliques	Biochimie	26	12	15	53h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE		26	12	15	53h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Immunologie et Biostatistiques	Immunologie Cellulaire et Moléculaire	14	8	8	30h	3	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2	1		3
	Biostatistiques	8	6	6	20h	3	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2	1		3
TOTAL UE		22	14	14	50h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Structure, synthèse et analyse de biomolécules	Chimie	26	14	6	46h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE		26	14	6	46h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Génétique Module Optionnel (GG, HPI ou MIC) et Anglais	Génétique- Génomique	10	18	12	40h	4.5	CCI#		oui			4.5	4.5
	Homéostasie et physiologie Intégrative	24	10	8	40h	4.5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2.5	2		4.5
	Microbiologie	24	4	12	40h	4.5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2.5	2		4.5
	Anglais		18		18h	1.5	CC écrit ou oral				1.5		1.5
	LV 2 facultative*					0							0
	Stage facultatif*					0							0
TOTAL UE		10- 24	4-18	8-12	58h	6				2.5	3.5	4.5	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

Contrôle Continu Intégral (CCI). Dans cette UE, la discipline « Génétique-Génomique » est évaluée en CCI. Le CCI comprend 3 évaluations périodiques sur les enseignements théoriques (CM et TD) et 2 évaluations sur les enseignements pratiques dont une exclusivement expérimentale. La note de l'option « Génétique-Génomique » est obtenue en calculant la moyenne pondérée des 5 évaluations de CCI. Une seconde chance sous la forme d'une évaluation supplémentaire et facultative est offerte à tous les étudiants. Il appartiendra à l'étudiant participant à la seconde chance d'en informer obligatoirement l'équipe pédagogique selon un calendrier et des modalités précisés à la réunion de rentrée. L'épreuve de seconde chance permet à l'étudiant de choisir son sujet d'examen parmi une proposition de sujets se rapportant à chacun des CCI initiaux (hors évaluation expérimentale).

La note de l'épreuve de seconde chance se substitue alors à la note du CCI initial correspondant. Ainsi, la note de l'UE sera la moyenne des 4 notes de CCI initiaux conservés et de la note de seconde chance.

TOTAL S5	108- 122	56-70	58-62	258	30							30
-----------------	---------------------	--------------	--------------	------------	-----------	--	--	--	--	--	--	-----------

SEMESTRE 6- L3 BBM

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Biologie Moléculaire et Base du Génie Biomoléculaire	Biologie Moléculaire	32	14	16	62h	6	CCI#		oui			6	6
TOTAL UE		32	14	16	62h	6						6	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

Contrôle Continu Intégral (CCI). Cette UE évaluée en CCI est composée de trois séquences thématiques d'enseignement. Le CCI comprend 3 évaluations périodiques et chacune de ces évaluations correspond à une séquence d'enseignement. La note de l'UE est obtenue en calculant la moyenne des 3 évaluations de

CCI. Une seconde chance sous la forme d'une évaluation supplémentaire et facultative est offerte à tous les étudiants. Il appartiendra à l'étudiant participant à la seconde chance d'en informer obligatoirement l'équipe pédagogique selon un calendrier et des modalités précisés à la réunion de rentrée. L'épreuve de seconde chance permet à l'étudiant de choisir son sujet d'examen parmi une proposition de sujets se rapportant aux 3 séquences thématiques.

La note de l'épreuve de seconde chance se substitue alors à la note du CCI initial correspondant. Ainsi, la note de l'UE sera la moyenne des 2 notes de CCI initiaux conservés et de la note de seconde chance.

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Enzymologie et Bioinformatique	Enzymologie	16	10	16	42h	3	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2	1		3
	Bioinformatique	8	10	12	30h	3	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2	1		3
TOTAL UE		24	20	28	72h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Base de la Pharmacologie Moléculaire	Pharmacologie moléculaire	25	10	15	50h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE		25	10	15	50h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Module Optionnel (IS, IEB, BTV ou RV)	Immunologie Santé	26	10	14	50h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
	Innovation et Entreprenariat Biotechnologiques	24	8	18	50h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
	Biotechnologies Vertes	16	8	16	40	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
	Du raisin au vin	30	6	4	40	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE		26-30	6-10	4-18	40-50h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Préprofessionnalisation et Anglais	Anglais		18		18h	1.5	CC écrit ou oral				1.5		1.5
	Préprofessionnalisation		24		24h	4.5	CC écrit ou oral				4.5		4.5
	LV 2 facultative*					0							0
	Stage facultatif *					0							0
TOTAL UE			42		42h	6					6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

TOTAL S6	107-111	92-96	63-77	276	30								30
-----------------	----------------	--------------	--------------	------------	-----------	--	--	--	--	--	--	--	-----------

TOTAL S5+S6	214-233	148-166	121-139	534	60								60
--------------------	----------------	----------------	----------------	------------	-----------	--	--	--	--	--	--	--	-----------

Parcours Biologie Cellulaire et Physiologie (L3 BCP)

SEMESTRE 5- L3 BCP

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Biochimie structurale et métabolique	Biochimie	20	10	20	50h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE		20	10	20	50h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Biologie Cellulaire et Physiologie Végétales	Biologie Végétale	20	10	20	50h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE		20	10	20	50h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Immunologie et Physiologie animale	Immunologie Cellulaire et Moléculaire	12	10	8	30h	2.5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		1.5	1		2.5
	Homéostasie et Physiologie Intégrative	20	8	12	40h	3.5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2.25	1.25		3.5
TOTAL UE		34	16	20	70h	6				3.75	2.25		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Microbiologie	Microbiologie	24	4	12	40h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE		24	4	12	40h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Génétique et Anglais	Génétique- Génomique	10	18	12	40h	4.5	CCI#		oui			4.5	4.5
	Anglais		18		18h	1.5	CC écrit ou oral				1.5		1.5
	LV 2 facultative*					0							0
	Stage facultatif*					0							0
TOTAL UE		12	34	12	58h	6					1.5	4.5	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

Contrôle Continu Intégral (CCI). Dans cette UE, la discipline « Génétique-Génomique » est évaluée en CCI. Le CCI comprend 3 évaluations périodiques sur les enseignements théoriques (CM et TD) et 2 évaluations sur les enseignements pratiques. La note de la discipline « Génétique-Génomique » est obtenue en calculant la moyenne pondérée des 5 évaluations de CCI. Une seconde chance sous la forme d'une évaluation supplémentaire et facultative est offerte à tous les étudiants. Il appartiendra à l'étudiant participant à la seconde chance d'en informer obligatoirement l'équipe pédagogique selon un calendrier et des modalités précisés à la réunion de rentrée. L'épreuve de seconde chance permet à l'étudiant de choisir son sujet d'examen parmi une proposition de sujets se rapportant à chacun des CCI initiaux (hors évaluation expérimentale).

La note de l'épreuve de seconde chance se substitue alors à la note du CCI initial correspondant. Ainsi, la note de l'UE sera la moyenne des 4 notes de CCI initiaux conservés et de la note de seconde chance.

TOTAL S5	110	74	84	268	30					16	9.5	4.5	30
-----------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--	-----------	------------	------------	-----------

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Biologie et Physiologie de la Cellule Animale	Biologie et Physiologie cellulaires animales	12	2	12	26h	3	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2	1		3
	Génétique et épigénétique du développement	14	10	6	30h	3	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2	1		3
TOTAL UE		24	12	18	56h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Physiologie moléculaire et expérimentale et Projets tutorés	Physiologie moléculaire et expérimentale	24	8	10	42h	4.5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		3	1.5		4.5
	Projets tutorés		10		10h	1.5	CC écrit ou oral				1.5		1.5
TOTAL UE		24	18	10	52h	6				3	3		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Biologie moléculaire et Projet Personnel Etudiant	Biologie moléculaire	16	8	16	40h	5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2.5	2.5		5
	Projet personnel étudiant		10		10h	1	CC écrit ou oral				1		1
TOTAL UE		16	22	12	50h	6				3.5	2.5		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Neurophysiologie et Physiologie de la reproduction	Neuro- physiologie	20	6	14	40h	4.5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		3	1.5		4.5
	Physiologie de la reproduction	7		3	10h	1.5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		1	0.5		1.5
TOTAL UE		27	6	17	50h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef

Anglais et une option au choix (option 1, 2 ou 3)	Anglais		18		18h	1.5	CC écrit ou oral				1.5		1.5
	Biologie Intégrative et Santé Humaine (Option 1)	20	8	12	40h	4.5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		3	1.5		4.5
	Sciences de l'Alimentation (Option 2)	24	6	10	40h	4.5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		3	1.5		4.5
	Biotechnologies Vertes (Option 3)	16	8	16	40h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		3	1.5		4.5
	LV 2 facultative*					0							0
	Stage facultatif *					0							0
TOTAL UE		20-24	24-26	10-12	58h	6				3	3		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

TOTAL S6	111-115	82-84	67-69	266	30				17.5	12.5		30
-----------------	----------------	--------------	--------------	------------	-----------	--	--	--	-------------	-------------	--	-----------

TOTAL S5+S6	221-225	156-158	151-153	534	60				33.5	22	4.5	60
--------------------	----------------	----------------	----------------	------------	-----------	--	--	--	-------------	-----------	------------	-----------

Parcours Biologie des Organismes (L3 BO)

SEMESTRE 5- L3 BO

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Evolution et Génétique des Populations	Evolution	18	14		32	3.5	CT-CC	CT		2.5	1		3.5
	Génétique des populations	10	4	6	20	2.5	CT-CC	CT		1.5	1		2.5
TOTAL UE		28	18	6	52	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Biologie Cellulaire et Physiologie Végétales	Biologie Cellulaire et Physiologie Végétales	20	10	20	50	6	CT-CC	CT		3	3		6
TOTAL UE		20	10	20	50	6				3	3		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
------	------------	----	----	----	-------	------	---------------------------------------	---------------------------------------	----------------	----------	----------	-----------	------------

Ecologie et Ecophysio	Ecologie et Ecophysio	34	12	10	56	6	CT-CC	CT		3.5	2.5		6
TOTAL UE		34	12	10	56	6				3.5	2.5		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Physiologie environnementale des animaux	Physiologie environnementale des animaux	34	7	9	50	6	CT-CC	CT		4	2		6
TOTAL UE		34	7	9	50	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Génétique et Anglais	Génétique-Génomique	10	18	12	40	4.5	CCI#		oui			4.5	4.5
	Anglais		18		18	1.5	CC				1.5		1.5
TOTAL UE		10	36	12	58h	6					3.5	4.5	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

Contrôle Continu Intégral (CCI). Dans cette UE, la discipline « Génétique-Génomique » est évaluée en CCI. Le CCI comprend 3 évaluations périodiques sur les enseignements théoriques (CM et TD) et 2 évaluations sur les enseignements pratiques. La note de la discipline « Génétique-Génomique » est obtenue en calculant la moyenne pondérée des 5 évaluations de CCI. Une seconde chance sous la forme d'une évaluation supplémentaire et facultative est offerte à tous les étudiants. Il appartiendra à l'étudiant participant à la seconde chance d'en informer obligatoirement l'équipe pédagogique selon un calendrier et des modalités précisés à la réunion de rentrée. L'épreuve de seconde chance permet à l'étudiant de choisir son sujet d'examen parmi une proposition de sujets se rapportant à chacun des CCI initiaux (hors évaluation expérimentale).

La note de l'épreuve de seconde chance se substitue alors à la note du CCI initial correspondant. Ainsi, la note de l'UE sera la moyenne des 4 notes de CCI initiaux conservés et de la note de seconde chance.

UE facultative	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
UE facultative (au choix ou cumulé)	LV 2 facultative*					0							0
	Stage*					0							0
TOTAL UE						0							

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

TOTAL S5	126	83	57	266	30					14.5	11	4.5	30
-----------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--	-------------	-----------	------------	-----------

SEMESTRE 6- L3 BO

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Ecologie des Interactions	Ecologie des Interactions	24	8	18	50	6	CT-CC	CT		3	3		6
TOTAL UE		24	8	18	50	6				3	3		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Variabilité: de la molécule au phénotype	Biologie moléculaire	6	4	12	22	2	CT-CC	CT		1	1		2
	Phylogénie moléculaire	8	4	8	20	2	CT-CC	CT		1	1		2
	Evo-Dévo	10	6	4	20	2	CT	CT		2	0		2
TOTAL UE		24	14	24	62	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Biostatistiques	Biostatistiques	22	12	18	52	6	CT-CC	CT		3	3		6
TOTAL UE		22	12	18	52	6				3	3		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Option (1 au choix)	Biodiversité et Biologie de la Conservation	20	12	18	50	6	CT-CC	CT		3	3		6
	Comportement animal	20	12	18	50	6	CT-CC	CT		3	3		6
TOTAL UE		20	12	18	50	6				3	3		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
Préprofessionnalisation	Projet tuteuré et biologie intégrative	10	16	10	36	4.5	CC				4.5		4.5
	Anglais		18		18	1.5	CC				1.5		1.5
TOTAL UE		10	34	10	54	6					6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE facultative	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	coeff CCI	total coef
UE facultative	LV 2 facultative*					0							0
	Stage*					0							0
TOTAL UE						0							

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

TOTAL S6	100	80	88	268	30					13	17		30
-----------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--	-----------	-----------	--	-----------

TOTAL S5+S6	226	163	145	534	60					27.5	28	4.5	60
--------------------	------------	------------	------------	------------	-----------	--	--	--	--	-------------	-----------	------------	-----------

Parcours L3 BGSTU

SEMESTRE 5- L3BGSTU

UE1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Physiologie Cardio-Respiratoire, Métabolisme et Energétique et Neurosciences	Physiologie Cardio-Respiratoire, Métabolisme et Energétique et Neurosciences	30	6	14	50	6	CCI#		oui			6	6
TOTAL UE1		30	6	14	50	6						6	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

Contrôle Continu Intégral (CCI). Cette UE évaluée en CCI est composée de quatre séquences thématiques d'enseignement. Le CCI repose sur des évaluations périodiques avec coefficients au sein de chaque séquence thématique (nombre selon le volume horaire de la séquence thématique). Chaque séquence thématique donne lieu à une note moyenne calculée à partir des évaluations de CCI. La moyenne de l'UE correspond à la moyenne des notes de chaque séquence affectées chacune d'un coefficient proportionnel au volume horaire de la séquence thématique. Une seconde chance sous la forme d'une évaluation supplémentaire et facultative est offerte à tous les étudiants. Il appartiendra à l'étudiant participant à la seconde chance d'en informer obligatoirement l'équipe pédagogique selon un calendrier et des modalités précisés à la réunion de rentrée. Au cours de cette épreuve, l'étudiant participant à la seconde chance choisira un sujet parmi les différents sujets proposés (4 sujets, soit 1 par séquence thématique). La note de l'épreuve de seconde chance viendra se substituer à la note de CCI obtenue pour la séquence thématique correspondant au sujet choisi.

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Organisation Fonctionnelle des Cellules	Organisation Fonctionnelle comparée des Cellules	16	16		32	4	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2	2		4

Animales et Pédagogie-Didactique des Sciences	Animales												
	Pédagogie-Didactique des Sciences	8		18	26	2	CC écrit ou oral					2	2
TOTAL UE2		24	16	18	58	6					2	4	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Relief-Tectonique	Relief-Tectonique	32	12	10	54	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE3		32	12	10	54	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Féminin-Masculin et Biologie de terrain	Féminin-Masculin	20	12	10	42	4,5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		3	1,5		4,5
	Biologie de terrain			14	14	1,5	CC écrit ou oral				1,5		1,5
TOTAL UE4		20	12	24	56	6				3	3		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Génétique et Anglais	Génétique-Génomique	10	18	12	40	4,5	CCI#		oui			4,5	4,5
	Anglais		18		18	1,5	CC écrit ou oral				1,5		1,5
	LV 2 facultative*					0							0
	Stage facultatif*					0							0
TOTAL UE5		10	36	12	58	6					1,5	4,5	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

Contrôle Continu Intégral (CCI). Dans cette UE, la discipline « Génétique-Génomique » est évaluée en CCI. Le CCI comprend 3 évaluations périodiques sur les enseignements théoriques (CM et TD) et 2 évaluations sur les enseignements pratiques. La note de la discipline « Génétique-Génomique » est obtenue en calculant la moyenne pondérée des 5 évaluations de CCI. Une seconde chance sous la forme d'une évaluation supplémentaire et facultative est offerte à tous les étudiants. Il appartiendra à l'étudiant participant à la seconde chance d'en informer obligatoirement l'équipe pédagogique selon un calendrier et des modalités précisés à la réunion de rentrée. L'épreuve de seconde chance permet à l'étudiant de choisir son sujet d'examen parmi une proposition de sujets se rapportant à chacun des CCI initiaux (hors évaluation expérimentale).

La note de l'épreuve de seconde chance se substitue alors à la note du CCI initial correspondant. Ainsi, la note de l'UE sera la moyenne des 4 notes de CCI initiaux conservés et de la note de seconde chance.

TOTAL S5	116	82	78	276	30				9	10.5	10.5	30
-----------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	----------	-------------	-------------	-----------

SEMESTRE 6 – L3BGSTU

UE6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Agrosystème et Géologie sociétale-Planétologie	Agrosystème, Développement durable	12	10	12	34	3,5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2	1,5		3,5
	Géologie sociétale-Planétologie	14	6		20	2,5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2	0,5		2,5
TOTAL UE6		26	16	12	54					4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Bassin sédimentaire et Paléontologie	Bassin sédimentaire-Paléontologie	28	4	24	56	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		3,5	2,5		6
TOTAL UE7		28	4	24	56	6				3,5	2,5		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Biochimie et Préprofessionnalisation aux métiers de l'Education	Biochimie des protéines	8		16	24	3	CCI		oui			3	3
	Prépro. aux métiers de l'Education		22		22	3	CC écrit ou oral				3		3
TOTAL UE8		8	22	16	46						3	3	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

Contrôle Continu Intégral (CCI). Dans cette UE, la discipline « Biochimie des protéines » est structurée en trois séquences d'enseignement et évaluée en CCI. Le CCI comprend 3 évaluations périodiques correspondant à une évaluation par séquence d'enseignement. La moyenne de la discipline « Biochimie des protéines » est obtenue en calculant la moyenne des 3 évaluations de CCI. Une seconde chance sous la forme d'une évaluation supplémentaire et facultative est offerte à tous les étudiants. Il appartiendra à l'étudiant participant à la seconde chance d'en informer obligatoirement l'équipe pédagogique selon un calendrier et des modalités précisés à la réunion de rentrée. L'épreuve de seconde chance permet à l'étudiant de choisir son sujet d'examen parmi 3 sujets se rapportant aux différentes séquences d'enseignement. La note de l'épreuve de seconde chance se substitue alors à la note du CCI initial correspondant. Ainsi, la note de l'UE sera la moyenne des 2 notes de CCI initiaux conservés et de la note de seconde chance.

UE9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Vie fixée chez les	Vie fixée chez les plantes	22	4	18	44	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6

plantes													
TOTAL UE		22	4	18	44	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Anglais et Communication scientifique- Muséographie	Anglais		18		18	1,5	CC écrit ou oral				1,5		1,5
	Communication Scientifique- Muséographie	10	30		40	4,5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		1,5	3		4,5
	LV 2 facultative*					0							0
	Stage facultatif*					0							0
TOTAL UE10		10	48		58	6				1,5	4,5		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

TOTAL S6	94	94	70	258	30					13	14	3	30
-----------------	-----------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--	-----------	-----------	----------	-----------

Parcours L3 Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B (CUPGE-PCB)

SEMESTRE 5 - L3 CUPGE-PCB

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Biochimie structurale et métabolique (BCP)	Biochimie	20	10	20	50h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE	Etudiants PCB avec SV commune BCP	20	10	20	50h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Chimie	Chimie générale	10	20		30h	3	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		1,5	1,5		3
	Chimie organique	8	12		20h	3	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		1,5	1,5		3
TOTAL UE	Etudiants PCB avec SV commune BCP	25	25		50h	6				3	3		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Immunologie et Physiologie animale (BCP)	Immunologie Cellulaire et Moléculaire	12	10	8	30h	2.5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		1.5	1		2.5
	Homéostasie et Physiologie Intégrative	20	8	12	40h	3.5	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2.25	1.25		3.5
TOTAL UE	Etudiants PCB avec SV commune BCP	32	18	20	70h	6				3,75	2,25		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Microbiologie (BCP)	Microbiologie	24	4	12	40h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE	Etudiants PCB avec SV commune BCP	24	4	12	40h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Maths Physique, Sciences et société, entraînement concours et Anglais	Maths	4	8		12h	1	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		0.5	0.5		1
	Physique	4	8		12h	1	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		0,5	0,5		1
	Sciences et société		20		20	2	CC écrit ou oral				2		2
	Entraînement concours		6		6	1	CC écrit ou oral				1		1
	Anglais		18		18h	1	CC écrit ou oral				1		1
TOTAL UE	Etudiants PCB avec SV commune BCP				68h	6				1	5		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE facultative	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
UE facultative	LV 2 facultative*					0							0

	Stage*					0							0
TOTAL UE						0							

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

TOTAL S5	Etudiants PCB avec SV commune BCP					278h	30						
-----------------	-----------------------------------	--	--	--	--	-------------	-----------	--	--	--	--	--	--

SEMESTRE 6 - L3 Préparation au concours B (PCB)

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Biologie et Physiologie de la Cellule Animale (BCP)	Biologie et Physiologie cellulaires	12	0	12	24h	3	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2	1		3
	Génétique et épigénétique du développement	14	10	6	30h	3	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		2	1		3
TOTAL UE	Etudiants PCB avec SV commune BCP	26	10	18	54h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Sciences et société Projet tutoré	Sciences et Société		30		30h	3	CC	CC			3		3
	Projet tutoré		10		10h	2		CC			2		2
	Anglais préparation orale		6		6h	1	CC	CC			1		1
TOTAL UE	Etudiants PCB avec SV commune BCP		46		46h	6					6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Physiologie moléculaire et expérimentale (BCP)	Physiologie moléculaire et expérimentale	24	6	10	40h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		4	2		6
TOTAL UE	Etudiants PCB avec SV commune BCP	24	6	10	40h	6				4	2		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Préparation entretiens et projet personnel étudiant (PPE)	Préparation entretiens		36	0	36h	4	CC	CC			4		4
	PPE		10		10h	2		CC			2		2
TOTAL UE	Etudiants PCB avec SV commune BCP		46	0	46h	6					6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
Anglais et une option au choix (option 1, 2)	Anglais		18		18h	1.5	CC écrit ou oral				1.5		1.5
	Chimie concours (Option 1) (*)	0	56	10	66h	4.5	CC-	CC		0	4.5		4.5
	Biotechnologies Vertes (Option 2)	16	8	16	40h	6	CC-CT écrit ou oral	CT écrit ou oral		3	1.5		4.5
	LV 2 facultative*					0							0
	Stage facultatif *					0							0
TOTAL UE		16	74	10-à-16	58h à 84h	6				0 ou 3	3 à 6		6

(1)CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

(*) option 1 : chimie générale 30HTD/6HTP-chimie organique (20HTD/4HTP)-Entrainement concours 6HTD

UE facultative	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	Seconde chance	coeff CT	coeff CC	Coeff CCI	total coef
UE facultative	LV 2 facultative*					0							0
	Stage*					0							0
TOTAL UE						0							

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

TOTAL S6	Etudiants PCB avec SV commune BCP					244h à 270h	30						
-----------------	-----------------------------------	--	--	--	--	--------------------	-----------	--	--	--	--	--	--

TOTAL S5+S6	Etudiants PCB avec SV commune BCP				522h à 544h	30							
--------------------	--	--	--	--	----------------------------	-----------	--	--	--	--	--	--	--

Parcours Sciences de la Vigne (L3 SV) – PARCOURS PORTÉ PAR IUUV
--

SEMESTRE 5- L3 SV

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamentaux en biologie cellulaire, physiologie végétale et organographie de la vigne	Composés cellulaires	10			10	6	CT écrit	CT écrit ou oral	4		4
	Physiologie végétale	10			10						
	Organographie	10		20	10		CC		2	2	
TOTAL UE		30		20	50	6			4	2	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie et physiologie de l'appareil végétatif	Biologie de l'appareil végétatif	14	2	31	47	6	CT écrit ou oral	CT écrit ou oral	4		4
	Cycle végétatif	4			4					CC	
TOTAL UE		18	2	31	51	6			4	2	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Pathologies de la vigne	Maladies cryptogamiques	20		9	29	6	CT écrit ou oral	CT écrit ou oral	4		4
	Viroses, phytoplasmoses et bactérioses	14		3	17						
	Parasitologie	10		6	16		CC		2	2	
TOTAL UE		44		18	62	6			4	2	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Techniques viticoles I	Production de plants de vigne	13	4	11	28	6	CT écrit ou oral	CT écrit ou oral	6		6
	Systématique des Vitacées et ampélographie	14			14						

	Installation du vignoble	9			9						
TOTAL UE		36	4	11	51	6			6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Aide à l'insertion professionnelle	Anglais		24		24	6	CC			6	6
	Recherche bibliographique		2		2						
	Exposés		25		25						
	LV2* ou stage facultatifs*					0					0
TOTAL UE			51		51	6				6	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

TOTAL S5	128	57	80	265	30			18	12	30
-----------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	-----------	-----------	-----------

SEMESTRE 6- L3 SV

UE6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie et physiologie de l'appareil reproducteur	Biophysiology de l'appareil reproducteur	14	2	30	46	6	CT écrit ou oral	CT écrit ou oral	4	2	4
	Cycle reproducteur	4			4						
TOTAL UE		18	2	30	50	6			4	2	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Du raisin au vin	Du raisin au vin	30	6	4	40	6	CT écrit ou oral	CT écrit ou oral	4	2	4
	Métabolisme	10			10						
TOTAL UE		40	6	4	50	6			4	2	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef					
Notions de terroir Techniques viticoles II	Conduite du vignoble – Entretien des sols	24		7	31	6	CT écrit ou oral	CT écrit ou oral	4	2	4					
	Notions de terroir	10										CC			2	2
	Pédologie	10		8	18											

	Climatologie viticole	3			3						
TOTAL UE		47		15	62	6			4	2	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils d'aide au stage	Informatique		2	5	7		CC			6	6
	Biostatistiques	12	8	12	32						
	Notions d'expérimentation	3	3		6						
	Visites			10	10						
TOTAL UE		15	13	27	55	6			6	6	

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage de fin d'études	Conduite de projet et suivi		50		50						
	Stage										
TOTAL UE			50		50	6			6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

TOTAL S6	120	71	76	267	30				12	18	30
-----------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	-----------	-----------	-----------

*Pour les étudiantes et étudiants suivant des UE supplémentaires ou des enseignements additionnels facultatifs proposés en parallèle sur le campus (par exemple une deuxième langue vivante), un certificat de validation de cette UE leur sera décerné à l'issue de la formation par la scolarité organisatrice de de l'UE supplémentaire ou de l'enseignement additionnel en cas d'évaluation favorable. Mais en aucun cas, la note de l'UE complémentaire ou de l'enseignement additionnel facultatif suivi par l'étudiant n'interviendra dans le calcul de sa moyenne semestrielle et annuelle. Elle ne donnera pas non plus lieu à l'attribution d'ECTS. Elle pourra cependant être considérée au bénéfice de l'étudiante ou de l'étudiant concerné-e par le jury lors de la délibération. Ces UE complémentaires ou enseignements additionnels ne peuvent en aucun cas apparaître sur le relevé de notes de L3.

Ces UE complémentaires ou enseignements additionnels sont à dissocier des UE transversales, dont les modalités de déroulement et de prise en compte sont votées en conseil d'administration. Chaque étudiant peut choisir et suivre une UE transversale par semestre (jamais deux fois la même). La note de l'UE transversale suivie entre dans le calcul de l'année, seuls les points supérieurs à la moyenne sont pris en compte.

Renseignements : <http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/enrichir-ma-formation/ue-transversales.html>

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université

<https://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/ma-scolarite-et-mon-calendrier-universitaire/ma-scolarite.html>

● Sessions d'examen

Notre UFR prévoit différentes modalités de contrôles des connaissances définies par les équipes pédagogiques concernées. Une discipline peut être évaluée i) en Contrôle Terminal (CT) seulement, ii) en Contrôle Continu (CC) seulement, iii) en CT et CC, et enfin iv) en Contrôle Continu Intégral (CCI). La pluralité des modalités d'évaluation et la présence du Contrôle Continu Intégral dans certaines disciplines sont liées à la mise en place progressive de l'arrêté licence.

Dans le cas de l'évaluation d'une discipline en Contrôle Terminal (CT), une session d'examen de CT est prévue pour chacun des semestres (en décembre-janvier et mai-juin). Une deuxième session (session 2) est programmée fin juin, 15 jours après la proclamation des résultats de la 1^{ère} session. Le jury délibère à la fin de chaque session : il réunit les enseignant(e)s responsables des différentes UE et est présidé par le responsable de la formation (par niveau et parcours de la mention de licence). La note obtenue en seconde session se substitue à la note obtenue en 1^{ère} session.

Dans le cas d'évaluations par Contrôle Continu (CC), l'équipe pédagogique organisera un nombre d'évaluations qu'elle jugera nécessaire en correspondance avec le volume horaire des enseignements et/ou du nombre d'ECTS capitalisables. Cette modalité de contrôle des connaissances ne donne lieu ni à une session de rattrapage (session 2) ni à une seconde chance.

Dans le cas d'un Contrôle Continu Intégral (CCI), l'équipe pédagogique mettra en place un nombre d'évaluations 1) avec une périodicité portée à la connaissance des étudiants au plus tard deux semaines après la rentrée universitaire et 2) pertinent au regard du volume horaire des enseignements et/ou du nombre d'ECTS capitalisables. Cette modalité de contrôle des connaissances donne droit à une seconde chance optionnelle en remplacement de la session 2. La note obtenue en seconde chance se substituera à l'une des notes de CCI de la discipline.

ABSENCE AUX EXAMENS :

Les absences lors des examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance.

L'équipe pédagogique s'efforcera de proposer une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continu.

- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal (CT) : Défaillance (passage en session 2)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal (CT) : Défaillance (passage en session 2).

En cas d'absence justifiée ou non, l'étudiant se doit de contacter l'enseignant responsable de l'épreuve et le secrétariat pédagogique au plus tard 48 heures suivant son retour à l'Université.

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant(e) d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

La Licence Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Vie validant trois années d'études au minimum, est attribuée au candidat(e) ayant obtenu 180 ECTS, assortie de la mention correspondante.

En cas de redoublement ou d'étalement des enseignements sur plusieurs années, la conservation des notes de $CC \geq 12/20$ dans les matières, UE, semestres non validés est automatique.

Les étudiants ont la possibilité de renoncer à cette conservation, par écrit, dans le mois qui suit la rentrée de la filière. Au-delà, aucune demande ne sera recevable.

En cas de renonciation dûment reçue, seule la nouvelle note sera conservée (écrasement). Il ne sera pas possible de retenir la meilleure des deux notes. En cas d'absence, justifiée ou injustifiée, seule la conséquence de cette absence sera conservée, il ne sera pas fait appel à la note obtenue précédemment.